

*Questions orales*

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, s'il lit cet article très attentivement, le député constatera qu'il rejoint la déclaration que j'ai faite à la Chambre il y a deux jours; j'ai dit en effet que les Canadiens vivaient au-dessus de leurs moyens, ce qui a eu pour effet de faire s'esclaffer les députés conservateurs.

**Des voix:** Bravo!

\* \* \*

**LA MAIN-D'ŒUVRE**

LES MISES À PIED IMMINENTES AU CHANTIER MARITIME DE COLLINGWOOD—LES MESURES PRÉVENTIVES ENVISAGÉES

**L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings):** Monsieur l'Orateur, en l'absence du ministre de l'Industrie et du Commerce et du ministre du Travail, qui devraient tous deux répondre à ma question, je m'adresserai au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration pour voir s'il n'y aurait pas moyen d'en tirer quelque chose.

**M. Paproski:** J'en doute.

**M. Hees:** Étant donné la mise à pied imminente de la plupart, sinon de la totalité, des 1,000 hommes qui travaillent au chantier maritime de Collingwood suite à une insuffisance de commandes, ce qui reflète bien l'état dans lequel le gouvernement a laissé aller l'économie, le gouvernement a-t-il senti cette importante compagnie et, dans l'affirmative, qu'entend-il faire pour éviter ces mises à pied massives?

**L'hon. Bud Cullen (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration):** Monsieur l'Orateur, lorsque nous obtenons la collaboration des employeurs, le ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration envoie ses fonctionnaires sur les lieux pour fournir tous les conseils et toute l'aide possible. En outre, lorsque nous constatons que des mises à pied sont inévitables, nous constituons inmanquablement une équipe, de concert avec l'employeur, pour étudier la possibilité de trouver d'autres emplois aux personnes ainsi mises à pied, de leur dispenser un complément de formation ou de leur fournir une subvention, dans le cadre du programme de mobilité de la main-d'œuvre, afin qu'elles puissent s'installer ailleurs au Canada.

**M. Hees:** Monsieur l'Orateur, puisque la compagnie a vainement communiqué avec le gouvernement au sujet de cette affaire très importante, le projet de formation des employés à l'usine en vue d'autres emplois est-il ce que le gouvernement peut faire de mieux? Ces autres emplois n'existent tout simplement pas, en raison du chômage très élevé. Le gouvernement n'a-t-il donc élaboré aucun projet visant à relancer l'exploitation normale de ce chantier de construction navale?

**M. Cullen:** Monsieur l'Orateur, notre principal objectif et notre première intention . . .

**M. Hees:** Pourquoi n'agissez-vous pas?

**M. Cullen:** . . . sont de faire tout ce que nous pouvons pour régler le problème de cette entreprise. Nous devons parfois

nous rendre à l'évidence, mais s'il y a une solution à un problème, nous ne manquons pas de l'appliquer. Nous nous efforçons de travailler de concert avec les employeurs, parce qu'il y va de leur intérêt, de notre intérêt et, assurément, de l'intérêt des employés de maintenir autant que possible l'entreprise en activité.

**M. Hees:** Tout ce beau verbiage du gouvernement ne signifie-t-il pas qu'il s'en moque et qu'il ne fera rien?

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Le député d'Ottawa-Ouest a la parole.

\* \* \*

**LA FONCTION PUBLIQUE**

L'ENQUÊTE SUR LES PRATIQUES RELATIVES AUX NOMINATIONS ET À L'EMBAUCHE—LA DATE DU DÉBUT DES TRAVAUX ET LA COMPOSITION DU COMITÉ

**M. Lloyd Francis (Ottawa-Ouest):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au président du Conseil privé. Suite à sa déclaration du 4 février à la Chambre, peut-il indiquer quand le comité d'enquête sur l'application de la loi sur l'emploi dans la Fonction publique se mettra au travail et quelle sera sa composition?

**L'hon. Allan J. MacEachen (président du Conseil privé):** Monsieur l'Orateur, le comité d'enquête dont parle le député s'est déjà mis au travail. Le député se souviendra peut-être que j'ai indiqué dans ma déclaration que cette étude, ou cet examen, allait comporter deux étapes. La première sera une analyse, par chacune des parties, des problèmes soulevés en raison du mandat et au terme de cette première étape, les deux parties se réuniront sous la direction d'un président. Nous avons nommé le représentant du gouvernement, à savoir M. Bruce Brittain, sous-ministre des Affaires des anciens combattants, et le représentant des employés est M. Des Davidge, président de la Fraternité internationale des ouvriers en électricité. Les travaux de la première étape ont été entamés et lorsqu'ils seront terminés, ou même avant, on nommera un président qui se chargera de parachever l'étude.

\* \* \*

**LA MAIN-D'ŒUVRE**

LA STRATÉGIE D'EMPLOI COMMUNAUTAIRE—LES MESURES TENDANT À L'AMÉLIORATION DU PROGRAMME

**M. Elmer M. MacKay (Central Nova):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le ministre de la Main-d'œuvre et l'Immigration qui a déclaré, en réponse à une question que je lui posais le 11 mars, qu'il s'arrangerait pour améliorer l'efficacité du programme SEC de son ministère. Étant donné qu'il est de plus en plus urgent de recourir à tous les moyens possibles pour remédier au chômage très aigu, le ministre nous dira-t-il quelles mesures ont été prises pour accélérer la mise en application de ce programme et écarter tous les obstacles bureaucratiques qui pourraient en atténuer l'efficacité?